

Pôle Prévention et sécurité au travail,
Direction des ressources humaines

N/Ref. : Affaire suivie par : Muriel KASPAR
CHSCT agglo 14 décembre 2016

Compte-rendu du Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail du mercredi 14 décembre 2016

Etaients présents

MEMBRES DU CHSCT :

➤ Pour les élus :

Monsieur Philippe DARNICHE, président du CHS
Monsieur Jean-Marie CHAMARD

➤ Pour les représentants de l'administration :

Monsieur Gilles RENOIR

➤ Pour les représentants du personnel :

Monsieur David LEMASSON (CFDT)
Monsieur Alix GRONDIN (CFDT)
Madame Françoise BARRETEAU (CFDT)
Madame Pascale GROSSEMY (SUD)
Madame Zora AMMOUR (SUD)

MEMBRES DE DROIT :

Madame Béatrice BRIAND

Etaients excusés

Madame Sylvie DURAND, Monsieur Luc GUYAU, Monsieur Gilbert OLIER, Madame Isabelle ROUAULT (CFDT), Madame Sophie DRUKKER, Muriel KASPAR

= : = : = : = : =

Philippe DARNICHE ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

Secrétaire de séance :

Secrétaire : Monsieur **David LEMASSON**, syndicat CFDT ;

POINT N° 1 : Approbation du compte-rendu du CHS du 30 septembre 2016

Monsieur Philippe DARNICHE demande aux membres s'ils ont des observations à communiquer sur le compte rendu du 30 septembre 2016.

Monsieur Philippe DARNICHE soumet au vote ce compte rendu : **il est approuvé à l'unanimité.**

POINT N° 2 : Information sur le dossier de prévention des risques psycho-sociaux

*Dossier présenté par Monsieur **Gilles RENOIR**, Directeur des Ressources Humaines.*

Monsieur Gilles RENOIR informe les membres qu'une réunion était prévue avec la Commission Prévention, Sécurité, Assistants de Prévention pour travailler sur cette thématique. Cependant, la réunion a du être annulée et sera programmée à une date ultérieure.

Actuellement une étude est menée avec une psychologue du travail, professionnelle extérieure à la collectivité.

En parallèle, un travail est également conduit par la DRH afin de définir les modalités d'organisation d'un futur diagnostic qui doit constituer la première étape dans la réalisation du plan de prévention des RPS. Plusieurs problématiques se posent :

- Choix du questionnaire
- Nature et nombre de questions
- Utilisation du papier et/ou de l'informatique
- Organisation du traitement des réponses

L'objectif est de pouvoir présenter aux membres du CHSCT au 1^{er} semestre 2017 plusieurs exemples de questionnaires.

Monsieur Gilles RENOIR informe les membres que de nouvelles actions de formation vont être reprogrammées début janvier sur cette thématique.

POINT N° 3 : Information sur les AT ATT et MP 2016

*Dossier présenté par Monsieur **Gilles RENOIR**, Directeur des Ressources Humaines.*

Monsieur Alix GRONDIN (CFDT) demande des précisions sur le traitement par la DRH de la durée des arrêts.

Monsieur Gilles RENOIR précise que chaque accident du travail fait l'objet d'un examen par les services de la DRH. Sur demande du médecin du travail, une expertise médicale peut être demandée. En cas d'arrêt jugé anormalement long, le comité médical est alors saisi.

Monsieur David LEMASSON (CFDT) demande si tous les arrêts de travail sont enregistrés, car il est étonné de ne pas voir son propre accident du travail ?

Madame Béatrice BRIAND conseillère en prévention précise que les accidents de travail qui

n'ont fait l'objet que d'une déclaration sans communication du certificat médical sont classés « non reconnus » par la DRH.

Monsieur Gilles RENOIR revient sur l'accident N° 96 et précise que lors d'un prochain CHSCT une présentation synthétique du document unique sur ce secteur sera faite aux membres du CHSCT.

Madame Zora AMMOUR (SUD) souhaiterait avoir des précisions sur le caractère légal du travailleur isolé.

Monsieur Gilles RENOIR rappelle que le travail isolé n'est pas illégal. Il précise qu'une évaluation doit être réalisée afin que le risque soit pris en compte. Ce qui est condamnable, c'est la non évaluation du risque et par conséquent sa non prise en charge.

Monsieur Philippe DARNICHE complète en précisant que les agents sont également acteurs de leur sécurité.

Monsieur David LEMASSON (CFDT) voudrait savoir si, au vu du territoire à couvrir, le nombre d'agents affectés à l'entretien des cours d'eau est suffisant.

Monsieur Gilles RENOIR rappelle que les agents de l'agglomération travaillent en étroite collaboration avec leurs collègues des communes. De fait, le travail isolé est une exception.

MISE AU VOTE : dossier adopté à l'unanimité.

POINT N° 4 : Information sur le dossier du marché des vêtements de travail et EPI

*Dossier présenté par Monsieur **Gilles RENOIR**, Directeur des Ressources Humaines.*

Monsieur Gilles RENOIR rappelle que ce dossier est présenté à titre informatif. Il précise aux membres du CHSCT que le marché est clos et sera présenté lors du prochain conseil communautaire ce jeudi 15 décembre.

Un certain nombre de communes de l'agglomération se sont associées à ce marché.

Une exposition des différents produits proposés par les distributeurs sera organisée dans les locaux du CTM avant l'attribution des lots du marché.

Les assistants de prévention, les membres du CHSCT et les différents services en lien avec ce projet seront associés à cette démarche avant tout choix définitif de la collectivité.

Il précise également que dans le cas d'une demande spécifique, l'acquisition reste toujours possible hors marché ou sur catalogues contractualisés.

Monsieur Gilles RENOIR annonce également aux membres que l'adoption d'un règlement intérieur portant sur la prévention des risques professionnels sera relancée en 2017. Il importe notamment de rappeler aux agents les risques encourus en cas de non port d'un EPI.

Monsieur Philippe DARNICHE souhaiterait qu'une communication soit faite auprès des agents pour les sensibiliser sur cette thématique.

Monsieur Jean-Marie CHAMARD précise qu'il serait bien de faire cette communication en même temps que la mise en place du règlement intérieur.

Madame Zora AMMOUR (SUD) demande si lors du renouvellement du marché, les demandes des communes de l'agglomération ont été prises.

Monsieur Gilles RENOIR confirme ce point.

POINT N° 5 : Retour sur la visite des membres du CHSCT du site Prévert

*Dossier présenté par Monsieur **Gilles RENOIR**, Directeur des Ressources Humaines.*

Monsieur Alix GRONDIN (CFDT) demande si les ascenseurs du bâtiment sont vocalisés pour les mal ou non-voyants et s'ils sont également équipés de voyant lumineux pour les personnes malentendantes.

Monsieur Gilles RENOIR précise que le jour de la visite l'ascenseur était en panne. Une vérification des points demandés sera réalisée afin d'apporter une réponse lors de la prochaine réunion du CHSCT.

Monsieur David LEMASSON (CFDT) demande s'il serait possible de mettre le tableau d'affichage au premier étage au lieu du 3^{ème} ?

Monsieur Gilles RENOIR précise que pour le moment le 1^{er} étage n'est pas encore fini. Il propose une étude sur la faisabilité du déplacement de ce panneau d'affichage.

Monsieur Alix GRONDIN (CFDT) demande si les différents services du bâtiment sont équipés de cafetières avec arrêt automatique ?

Monsieur Gilles RENOIR rappelle la nécessité de rester vigilant sur la qualité et l'état des appareils électriques apportés par les agents mais également sur la configuration des branchements électriques pouvant être à l'origine de dommages conséquents.

Madame Zora AMMOUR (SUD) précise qu'il y a un coin restauration au rez-de-chaussée du bâtiment.

Monsieur Gilles RENOIR informe les membres que ce secteur n'appartient pas à la collectivité. Cependant, les agents ont la possibilité d'y accéder.

Monsieur Alix GRONDIN (CFDT) demande des précisions sur le nombre de toilette(s) handicapé(s) et sur leur(s) accessibilité(s) ?

Monsieur Gilles RENOIR précise qu'il y a des toilettes à tous les étages du bâtiment. Il propose qu'une vérification de l'accessibilité PMR à tous les étages soit réalisée afin d'apporter une réponse lors du prochain CHSCT.

Monsieur Alix GRONDIN (CFDT) demande s'il y a un « espace accueil » à l'entrée du bâtiment.

Monsieur Gilles RENOIR répond que la direction Communication travaille actuellement sur la signalétique du bâtiment. La mise en place des panneaux d'information est prévue à la suite des déménagements.

Monsieur Alix GRONDIN (CFDT) demande quand aura lieu la prochaine visite de terrain du CHSCT.

Monsieur Gilles RENOIR propose dans un premier temps aux membres de refaire une visite sur l'espace Prévert avant l'été 2017.

Il informe dans un second temps que la commission « Projets - travaux » se réunira :

- La deuxième quinzaine de janvier 2017 sur le projet « sur plan » du futur complexe ARAGO.
- Le mercredi 4 janvier 2017 à 10 h 00 pour la visite du bâtiment CYEL
- Le premier trimestre 2017 pour la visite du multi-accueil La Farandole.

Réponses de la collectivité suite à cette réunion :

- L'ascenseur du bâtiment est doté d'un affichage lumineux mais exempt de signal sonore.
- Le déplacement du panneau d'affichage sera étudié après l'arrivée de l'ensemble des personnels dans le bâtiment (mars 2017).
- Le bâtiment est doté sur chaque niveau d'un toilette aux normes PMR.

POINT N° 6 : Questions diverses

Aucune question n'est posée.

Monsieur Philippe DARNICHE remercie les membres de leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h05.

Le secrétaire de séance

David LEMASSON (CFDT)



Le Président du CHSCT

Philippe DARNICHE

